

01



vie commune

février 2023

04 Ressources

Ayent,
le pays de l'or bleu

06 Mobilité

Le village de Botyre
va changer de visage

14 Énergie

Ayent, « Cité de
l'Énergie Gold »

Sommaire

Ressources

Ayent, le pays de l'or bleu

04

Mobilité

Le village de Botyre
va changer de visage

06

Rencontre

Le Conseil Communal en visite
à Botyre et à la Place-Villa

08

Territoire

Plan d'affectation de zones:
la dernière ligne droite

12

Énergie

Ayent,
« Cité de l'Énergie Gold »

14

Législature

Le tour de Suisse
du Conseil Communal

16

Agenda

Fêtes en 2023
et parkings à Anzère

18

Conseils

Quelques conseils
pour économiser l'énergie

19





édito

Le mot du président

Un nouveau magazine pour Ayent, pourquoi ?

Parce que nous sommes persuadés que la qualité de la communication est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entités publiques. Nous n'avons certes pas les moyens du secteur privé et les vecteurs électroniques sont souvent sous-exploités ou mal exploités. Ainsi, les rencontres avec la population initiées cet automne sont importantes et les premières réunions avec les villages de Botyre et La Place / Villa ont permis des échanges vifs et constructifs. Le Conseil Communal se réjouit des prochaines étapes à Blignou, Fortunau puis dans les autres villages d'ici la fin de la législature. Cependant, les agendas surchargés de tout un chacun empêchent une fréquentation aussi soutenue que nous le souhaiterions.

Le Conseil Communal fait donc le pari de vous proposer ce magazine bisannuel, avec des articles détaillés sur les projets ou réalisations de notre Commune. Il devrait vous permettre de mieux appréhender les défis qui nous attendent et la manière avec laquelle la Commune compte les relever. Nous reviendrons certainement à plusieurs reprises sur certains projets d'envergure ou complexes, et ces premiers articles sur l'aménagement du territoire, le projet de traversée de Botyre, le label « Cité de l'énergie Gold » ou le projet de la Combe des Andins en appelleront d'autres, au fur et à mesure de leur développement.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite bien évidemment à réagir et interagir avec le Conseil Communal sur ces sujets !

04 RESSOURCES



Ayant, le pays de l'or bleu

Le conseiller communal Bertrand Savioz, en charge du Dicastère de la mobilité, de l'eau et des égouts, avoue n'en avoir pas cru ses oreilles, lorsque la nouvelle est tombée. Il y a, sous la Combe des Andins, dans la région des Rousses, à 2'040 mètres d'altitude, un énorme réservoir d'eau. Et comme on le sait, à l'heure du réchauffement climatique et de la crise énergétique, l'eau devient une denrée précieuse. Pour Ayent, c'est tout simplement inespéré! Un projet important d'exploitation de cette manne est en train de naître, qui pourrait amener, à terme, une contribution financière pour la Commune et la propulser dans le futur.

Un projet d'amenée d'eau

A la genèse du projet, il y a la volonté du Conseil Communal de construire une nouvelle conduite d'amenée d'eau douce sur les hauts d'Anzère, pour la redistribuer dans les réseaux communaux. Pour l'heure, ceux-ci sont alimentés par le barrage de Tseuzier. Le terrain prévu pour ce projet étant situé dans des zones sismiques importantes, il a fallu envisager des sondages, notamment, dans

la Combe des Andins. Ce lieu est particulier car il est comblé par des centaines de milliers de m³ de blocs rocheux, dus au fameux séisme du 25 janvier 1946. Ces sondages, confiés au bureau d'ingénieur CSD Holding, ont fait apparaître le trésor caché dans le sous-sol. Aujourd'hui, la Commune a la confirmation qu'il y a une quantité suffisante d'eau stockée pour être exploitée.

Ayent, Commune fournisseuse d'eau et d'électricité ?

Les prochaines étapes sont encore à mettre en place, avec cette question en filigrane : comment va-t-on exploiter et commercialiser cette eau ?

Il y a d'une part les Communes environnantes, comme Arbaz, Grimisuat, alimentées par la Sionne, ou Sion, alimentée en grande partie par la nappe phréatique, qui pourraient être intéressées. Par ailleurs, il va falloir amener cette eau de la Combe des Andins à la centrale de filtrage. Installera-t-on une centrale électrique, le long du chemin, pour produire de l'énergie hydraulique ? Va-t-on permettre à la station d'Anzère de puiser dans cette eau pour alimenter les canons à neige ? Va-t-on servir le cheptel et le bétail ? Autant de questions, auxquelles il va falloir répondre ces prochaines années.

Un projet d'envergure

Il faudra tout d'abord faire des études géologiques, car les canalisations vont traverser une zone instable, au-dessus de Torrent Croix. Puis l'on procédera à une étude pour l'installation des canalisations, le long de la route des génisses, de la combe des Andins à Probon. A terme, on pourrait même imaginer une SA, pour poser la planification et gérer le projet.

Calendrier provisoire en lien avec l'évolution du projet

2004 - 2005 : démarrage des investigations géophysiques sur l'alpage de Serin et à la Combe des Andins

2018 : début des forages dans la Combe des Andins

2023 : études géologiques

2024 : études pour l'installation des canalisations de la Combe des Andins à Probon

2025 : mise à l'enquête

2026 : mise en service

05



Interview de Bertrand Savioz, en charge du Dicastère de la mobilité, eau et égouts

Quelle a été votre première réaction en apprenant l'existence de cette source d'eau ?

C'est incroyable ce qui nous arrive là. Nous savions qu'il y avait de l'eau, puisque nos premières investigations remontent à 2004. On ne s'attendait toutefois pas à atteindre une telle quantité d'eau et d'une telle qualité.

Ayent peut-elle espérer une manne financière importante ?

Il est bien trop tôt pour faire des estimations sur les retombées économiques. Je crois qu'il faut avoir les pieds sur terre et surtout s'attacher à bien valoriser le projet. La Commune doit garder la haute main sur la gestion de ce dossier et s'entourer des bons acteurs et des meilleurs experts. Mais à terme, on peut espérer en effet des gains, car ce dossier est couplé avec celui du retour des concessions, dont on va beaucoup parler ces 15 prochaines années.

Est-ce que la Commune ne va pas s'endetter ? Quels sont les investissements à prévoir ?

Les premiers chiffrages sont de l'ordre de 7 à 8 millions, que nous n'allons pas assumer seuls. Nous étudions la possibilité, sur l'exemple d'autres communes, de créer une société anonyme, dont la Commune serait actionnaire majoritaire, gérée indépendamment des comptes de la collectivité. Nous allons devoir approcher des partenaires, notamment le distributeur valaisan d'électricité Oiken.

Qu'avez-vous prévu pour informer la population ?

Il y aura des séances publiques d'information et nous allons beaucoup échanger avec nos concitoyennes et concitoyens. Pour l'instant, nous ne sommes qu'au début du projet.

L'État du Valais, n'est pour l'instant pas partenaire du projet mais, dans un deuxième temps, nous aurons des contacts avec les services cantonaux de l'environnement. Et nous allons consulter les associations en charge de la protection de la nature.

06 MOBILITÉ

Le village de Botyre va changer de visage

Cela fait longtemps qu'on en parle, mais cette fois-ci, ça y est. D'ici trois ans, les travaux pour améliorer la traversée de Botyre devraient avoir débuté!

Chaque lieu a une âme et les habitants ont fait beaucoup ces dernières années pour apporter un surplus de convivialité au village. De nombreuses vieilles maisons ont été restaurées et le musée valaisan des bisses est bien installé. Reste le problème du trafic, vieux casse-tête de la politique communale. Chaque jour, 6'100 voitures en moyenne traversent Botyre, et il n'est plus possible de laisser la situation en l'état, ne serait-ce qu'en termes de sécurité.

Le projet va bénéficier du programme de la Confédération en faveur du trafic d'agglomération et sera en grande partie financé par Berne et par le canton. Un grand défi et une chance pour Ayent!



Une longue histoire

La traversée de Botyre occupe les autorités depuis des décennies. Dans les années 70 le Conseil Communal avait songé à contourner le village, en construisant une route en aval du village vers Corbaraye, Marenne, Sénéréttas jusqu'au croisement de la route de Luc. Le projet avait été abandonné, vaincu notamment par les réticences des commerçants. Impossible de le reprendre tel quel aujourd'hui, car les remembrements parcellaires sont passés par là.

Fort heureusement pour la région, le projet Agglo valais Central a été lancé en 2007 par 12 Communes, dont Ayent et rejoint en 2013 par la région

sierroise. Le but de l'association est de coordonner de grandes réalisations, notamment en termes de mobilité. Deux générations de projets ont été validés, qui donnent droit à plus de 60 millions de cofinancement fédéral. C'est dans ce contexte que s'inscriront les travaux de la traversée de Botyre et, dans une moindre mesure, de St Romain.

Une autre mobilité

L'un des marqueurs de ce projet est la volonté des autorités de la Commune d'Ayent de repenser et de conjuguer les différents modes de transport. Il est ainsi prévu d'améliorer les transports publics : des cadences de cars postaux, à la demi-heure, de Botyre à Sion sont envisagées, dans 2 à 3 ans.

C'est le canton qui pilotera le projet de la traversée de Botyre et, selon les besoins de St Romain, dont l'enveloppe se situe autour des 6 millions de francs. L'enveloppe de la Confédération dépendra du budget final mais est estimé à environ 20% ; le financement principal est octroyé par le canton, avec une participation de la Commune encore à préciser.

Calendrier

2023 :
choix du projet

2024 :
mise à l'enquête

2025 :
début des travaux

Interview de Christophe Beney,

qui représente la Commune
à l'assemblée des délégués
d'Agglo Valais Central



Christophe Beney, à quoi ressemblera la traversée de Botyre ?

Tout est à imaginer. Nous allons accompagner le projet ces trois prochaines années, avec le groupement qui a remporté le mandat et qui comprend des experts dans le

domaine de l'urbanisme, de la mobilité et du génie civil. Nous allons suivre de près ce qui se fait dans les Communes qui sont engagées dans le même processus qu'Ayent, à savoir Vétroz, Uvrier et St-Léonard notamment.

Ce que l'on sait déjà c'est qu'il est impossible de contourner Botyre, donc que le trafic ne va pas baisser ?

Plusieurs solutions seront à l'étude pour tenter de contenir ou dévier le trafic. Aujourd'hui, une majeure partie de ce trafic passe par Botyre et c'est évidemment problématique. Le jour où le village sera aménagé, où l'on aura – par exemple – planté des arbres, agrandi les trottoirs, aménagé des terrasses de bistrot, les automobilistes en transit seront peut-être tentés de passer ailleurs.

La grande question est celle de la vitesse. Le 30 km/h n'est pas un but en soi, et ne va pas diminuer le trafic. Il pourrait sans doute donner un sentiment de plus grande convivialité entre les piétons et les automobilistes. Mais nous devons étudier toutes les options, sans tabous. Ce qui est sûr c'est qu'il faut tenir compte du trafic automobile dans le village de Botyre. Voudra-t-on par exemple construire un parking à la place de l'ancienne scierie ?

Vous attendez-vous à des oppositions ?

Sans doute mais si nous voulons bénéficier des fonds fédéraux, le projet doit être engagé avant fin 2025. Après, il n'y aura plus de financements bernois. Le projet est géré par le canton, ce qui devrait accélérer les procédures.

Quel est le projet rêvé par les autorités ?

Cela peut paraître un peu banal, mais je dirais que les villages doivent redevenir des lieux de rencontre. Il faut que renaisse l'envie de se retrouver sur des places et des lieux publics. Nous allons consulter la population, même si nous devons savoir prendre des risques et bousculer certaines habitudes. La traversée de Botyre présente aujourd'hui des nuisances majeures pour les riverains et un potentiel danger pour les piétons notamment... Sa rénovation est une nécessité.



08 RENCONTRE



Le Conseil Communal à la rencontre des villages

Le Conseil Communal a décidé d'aller à la rencontre des habitants des villages d'Ayent, durant cette législature, pour entendre les besoins de la population et présenter ses grands projets. La première réunion a eu lieu à Botyre, dans la cour de la maison peinte, le 29 septembre 2022, avec le comité du village, puis les villageois des différents quartiers.

Deux mois plus tard, le 24 novembre, le Conseil Communal in corpore se rendait à la Place / la Villa, accueilli, chaleureusement, dans cette perle qu'est la maison villageoise, belle et bien équipée. Les prochaines sorties sont prévues à Blignou, Fortunau et Saxonne.



Voici les grandes lignes des thèmes qui ont été abordés durant ces deux premières rencontres. Ce magazine reviendra largement, sur certains projets, dans ses prochaines éditions.

Le regroupement des services

Le centre de tri des déchets devrait être regroupé avec les locaux des pompiers et le triage forestier sur un seul site commun. Ces services seront partagés avec nos Communes voisines. Il s'agit de faire des économies d'échelle et d'assurer une meilleure efficacité de ces services.

La maison de la santé

Une maison de la santé prendra place à St Romain, en lieu et place du café Beney, dont la construction devrait débuter cette année. Cette maison de la santé devrait accueillir, une pharmacie, un dentiste, des médecins et d'autres corps de métier de la santé et constitue un véritable plus pour la population.

Le réaménagement de l'école de Botyre

Ayant est une des rares Communes du Coteau à offrir à ses enfants un écolage de la crèche au cycle d'orientation et doit, pour maintenir cette offre, lancer un projet d'envergure de réaménagement de l'école de Botyre, de l'UAPE et de la Crèche. Ce projet doit aussi prévoir une planification intelligente de l'accès ce quartier, actuellement compliqué et dangereux.

Plan d'aménagement des zones

La révision du plan d'aménagement et réaffectation des zones suit son cours, ce magazine en parle largement. Toutes les informations se trouvent sur le site de la Commune.

Les maisons villageoises

Certains villages ont construit ou rénové un lieu de rencontre. Il est bien évidemment de la responsabilité de chaque village de mener à bien un tel projet et non pas à la Commune.

10

Concernant la Maison peinte de Botyre: elle se destine à devenir une place culturelle communale. Des idées ont germé durant les festivités des 400 ans et des 10 ans du musée des Bisses. Elles seront développées par l'équipe qui gérera la traversée du village de Botyre, dans le but de créer un ensemble cohérent.

Que fait-on pour les jeunes ?

Divers projets sont à l'étude, dont un au Pré des Sœurs qui verra la place de jeu actuelle, agrémentée d'un parcours d'agilité pour les vélos et les mountain bike, le déplacement du pump track d'Anzère, de fin octobre à mai à St Romain et la création d'un espace d'apprentissage des règles de la circulation pour les jeunes. Par ailleurs, la Commune s'est portée acquéreuse de la salle de conférence & de rencontres de l'hôtel du Zodiaque, dont une partie pourrait être aménagée pour accueillir les jeunes, un projet est à l'étude, la salle principale restant destinée à accueillir des assemblées, réunions, concerts ou projections. Au stade de Lénir, une étude est en cours, qui permettrait de développer cet espace pour offrir à la jeunesse d'autres installations de loisirs et d'inclure des espaces dédiés aux autres sports pratiqués sur notre territoire. Pour terminer, les 3 Communes de l'Adret se sont unies pour engager, dès l'été 2023, une animatrice socio-culturelle qui fera le lien entre les jeunes, leur entrée dans la vie active et les autres couches de la population.

Comment les personnes du 3^e âge peuvent-elles faire pour déposer leurs déchets ?

La Commune a mené une étude sur l'utilisation des containers. Décision a été prise d'augmenter le nombre d'éco points où l'on dépose tous les déchets et en parallèle de réduire le nombre de containers mono-déchets.

Plus de construction à La Place / Villa ?

Certains villageois de « Villa » pensent que l'on devrait y planifier une zone à construire car ce village est sinistré et que depuis bien des années, il n'a plus vu de constructions. Un plan de quartier doit être proposé, initié par les propriétaires, qui devraient se regrouper pour le déterminer.



La fresque de Botyre

Cette fresque ne plaît pas à tous. Elle représente l'eau des bisse, en relation avec le musée du même nom. Les colonnes font référence aux symboles familiaux qui permettaient de se servir d'eau et d'être reconnus comme tel. C'est une œuvre d'art, au même titre que la représentation du billet de 100 CHF sur le bâtiment communal et comme tout œuvre, elle ne laisse personne indifférent.





12 TERRITOIRE



Plan d'affectation de zones : la dernière ligne droite.

Pour toutes les Communes valaisannes, la révision du plan d'affectation des zones est un dossier très sensible qu'il s'agit de bien gérer et de bien expliquer. Ayent ne fait pas exception. La dernière ligne droite de l'établissement du plan d'affectation des zones est engagée. Conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, la zone à bâtir d'Ayent devra être dimensionnée pour les besoins de constructions des 15 prochaines années. Certains terrains ne pourront pas être construits pendant cette durée et se trouveront en zone d'attente.

Lorsque la Suisse décide, le Valais n'a pas le choix, il doit suivre. Pour rappel, le 3 mars 2013, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire passait la rampe de la votation populaire fédérale. Le Valais, bien seul, refusait la LAT, par 80,4% des voix! En 2017, la loi d'application était acceptée par près de 73,5% des Valaisans.

Les Communes ont dû passer à l'action

C'est en 2018 qu'Ayent a choisi, parmi plusieurs offres, le bureau «Azur Roux et Rudaz Sàrl», spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire, pour analyser son territoire communal et l'aider dans le travail pointu qu'est une révision de plan d'affectation des zones. Les experts ont parcouru de long en large la Commune, pour répertorier les zones construites et non construites, les zones dignes de protection, les zones de danger, les parcelles inaccessibles, analyser l'architecture et bien plus encore. Ils ont, par la suite, transmis leurs analyses.

De 2020 à aujourd'hui

L'ancien Conseil Communal a mis en place, en 2020, des zones réservées sur la Commune, pour une durée de 5 ans. Ce délai pourra être prolongé de trois ans, si nécessaire, par le Conseil Général. Elles seront ensuite abrogées lorsque le plan d'affectation des zones et son règlement seront homologués.

Au printemps 2022, la stratégie de développement territorial et des plans guides, en lien avec ce travail de révision, ont été publiés au Bulletin officiel. Une séance d'information publique a été organisée et la population a eu 30 jours pour faire des observations d'intérêt général, qui ont été transmises à la commission communale de l'aménagement du territoire.



Interview de Mélanie Follonier,

*vice-présidente de la Commune,
en charge du Dicastère de
l'édilité, des constructions et de
l'aménagement du territoire.*

C'est un dossier très sensible. Des terrains ne pourront pas être construits pendant 15 ans. Pas facile ?

Toucher à la propriété des citoyennes et citoyens, n'est jamais facile. Nous pouvons facilement nous mettre à la place de propriétaires, qui possèdent des terrains familiaux et qui verront éventuellement leurs biens bloqués à la construction. Il nous faut cependant appliquer la loi. Il faut aussi préciser que nous ne devrions avoir que très peu de terrains qui seront formellement dézonés, ce terme qui fait si peur. Il devrait s'agir principalement de terrains qui se trouvent en zone de danger naturel.

Quelles sont les étapes jusqu'au plan de zones final ?

Nous devons, dans un premier temps, analyser toutes les remarques et observations que la population nous a transmises. Nous aimerions pouvoir transmettre l'avant-projet de plan d'affectation des zones au Canton, pour un avis de principe, dans le courant de l'année 2023. Tous les services concernés du canton devront ensuite se prononcer sur notre avant-projet.

Une fois les préavis reçus et le plan d'affectation adapté en conséquence, il sera mis à l'enquête, par le biais du bulletin officiel, avec possibilité pour les citoyennes et les citoyens de faire opposition dans les 30 jours. Nous aimerions faire cela dans le courant de l'année 2024.

Vous risquez d'avoir une pluie d'oppositions ?

On ne peut pas exclure cette possibilité, qui est d'ailleurs un droit de chaque citoyen. Nous allons évidemment également travailler avec le Conseil Général qui a déjà été invité à une séance d'information pour avoir le suivi des travaux. Toutes les propositions d'affectation de zones seront justifiées et motivées. Il me semble aussi que chacun est conscient que la société évolue rapidement et que nous devons agir. Le territoire est mangé de partout, bétonné. Nous devons construire de manière plus harmonieuse et encore mieux réfléchie.

Calendrier

Courant 2023

L'avant-projet de plan d'affectation des zones et son règlement devraient être transmis au Canton pour avis de principe.

Courant 2024

Le plan d'affectations des zones et son règlement devraient être mis à l'enquête publique via le bulletin officiel.

14 ÉNERGIE

Ayent, « Cité de l'Énergie Gold »

La Commune d'Ayent a fait un pari fou et l'a mené à bien. Elle a été labellisée « Cité énergie gold », en 2020, une certification internationale, que seules sept Communes valaisannes peuvent s'enorgueillir d'avoir, Martigny, Saxon, Nendaz, Sierre, Saas-Fee et Brigue-Glis. La distinction est venue récompenser une politique constante, en faveur des énergies durables, des économies d'énergie, de la mobilité et de l'environnement. D'autres projets sont en cours d'élaboration pour améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie de la population

Un effort sur la durée

Les premières mesures ont été prises en l'an 2000, à une époque où la crise de l'énergie n'était pas encore d'actualité. Les autorités d'alors ont obtenu, pour la 1ère fois en 2004, le label « cité de l'énergie ». En 2017, Ayent a voulu viser plus haut et tenter de se hisser en catégorie « Gold ». Pour y arriver, une collaboration a été établie entre le service technique et la conseillère en charge du Dicastère, accompagnés par Sonia Morand, conseillère en cité énergie.

Quelques-unes des mesures qui ont été prises :

- Le CAD, chauffage à distance d'Anzère, projet privé, alimenté par des pellets, chauffe la place du village et de nombreux immeubles de la station d'Anzère.
- Les bâtiments publics de la Commune, la salle de gym, bâtiments du CO, église, maison de Commune et bâtiment du service technique sont chauffés par la centrale à bois à distance de St Romain. Le bois utilisé est local, issu du triage forestier. Les cheminées sont équipées de filtre à particules.
- Le centre scolaire de Botyre et la salle de gym sont chauffés aux pellets et des panneaux solaires ont été posés sur l'ancien bâtiment lors de sa rénovation.
- Toutes les lampes du bâtiment administratif sont passées au LED et les détecteurs de mouvements ont été remplacés
- Le « black-out » a été instauré dans la Commune en 2021: de 23h00 à 5h30 du matin, l'éclairage des routes communales est coupé.
- En matière de mobilité, des bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées au barrage de Tseuzier, à Botyre, St Romain et Anzère.
- L'achat de vélos électriques est subventionné à hauteur de 10% du prix d'achat et au maximum de Fr. 400.-. A fin novembre, plus de Fr. 19'700.- frs ont été distribués pour l'année 2022.
- Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, comme celui de mettre des panneaux solaires sur le grand couvert du Pré des Sœurs et sur le nouveau bâtiment du CO de St Romain.



Interview de Manuella Plaschy,

*en charge du Dicastère de
l'énergie des bâtiments,
du social et de la santé*



Quel est la valeur exacte de ce label « Cité énergie gold » ?

C'est une reconnaissance de la politique qui est menée par la Commune pour améliorer la qualité de vie en général de la population. Le label « Cité Gold » ne concerne pas que mon Dicastère mais également tous les autres. Comme pour le label « Cité énergie », nous allons être régulièrement audités, chaque 4 ans, il s'agit de continuer sur cette politique, pour obtenir une re-certification en 2024.

Etre sensible à l'environnement, n'est-ce pas un luxe que certains ne peuvent se permettre ?

Nous avons vécu dans une société d'abondance mais dans le passé, nos parents connaissaient parfaitement les bons gestes pour économiser l'énergie et nous les ont appris. Nous avons fait deux soirées publiques d'information à la population et les participants ont, je crois, compris que les économies d'énergie représentent un intérêt pour l'environnement mais aussi un intérêt financier pour chacun. Changer de système de chauffage peut permettre, à terme, de sérieuses économies

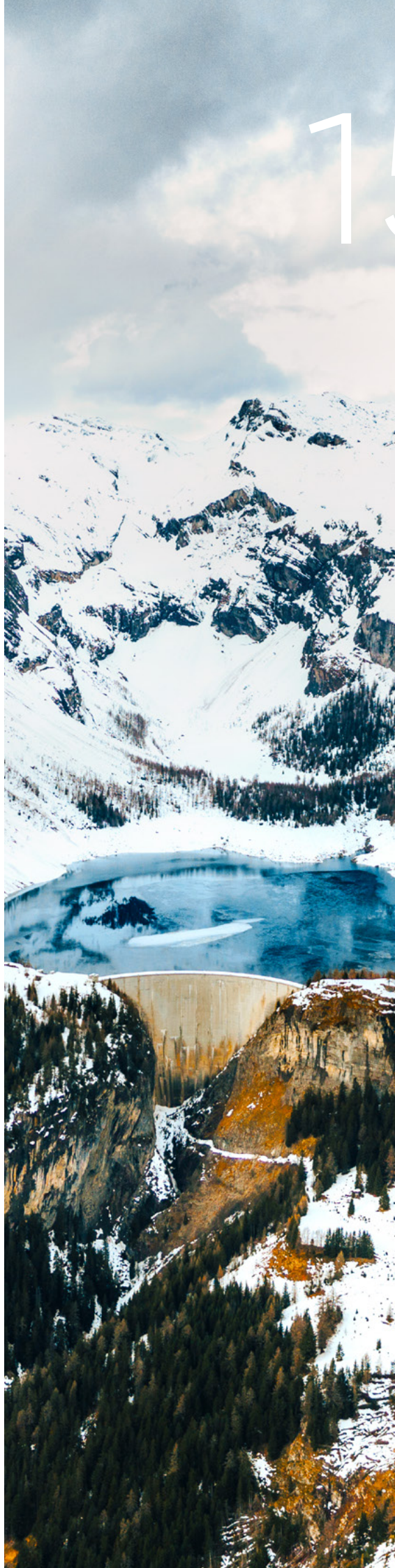
L'investissement de départ n'est-il pas tout de même cher ?

C'est vrai, c'est pourquoi nous subventionnons les rénovations des anciens bâtiments. Il y a encore 817 bâtiments chauffés au mazout dans la Commune et 359 en électrique direct. Nous aidons tous ceux qui décident d'enlever leur chauffage à mazout pour installer des pompes à chaleur ou à pellets, d'isoler les toitures, les façades, les planchers ou de changer les fenêtres par exemple.

Qu'est-ce que cela représente en chiffres ?

Ayant subventionné des travaux d'amélioration énergétique pour Fr. 176'025.-, en 2021. Et le canton a versé Fr. 486'000.- pour ces mêmes travaux. Entre les subventions cantonales et communales, nous arrivons donc bien au-dessus du demi-million de francs pour les économies d'énergie.

Ces informations se trouvent sur le site internet de la Commune ou auprès du service technique. Je pense que nous réfléchissons tous au futur. La menace de coupures d'électricité et l'explosion des tarifs nous poussent à adopter les bons gestes. Quand le porte-monnaie est touché, cela vient tout seul.



16 LÉGISLATURE

Le tour de Suisse du Conseil Communal

Une ou deux fois par législature, traditionnellement, le Conseil Communal profite d'un week-end pour visiter d'autres lieux, rencontrer des autorités, échanger des idées et resserrer les liens entre ses membres. Ce « team building », littéralement construction d'équipe, fait partie intégrante de l'organisation de nombreuses collectivités. Nous avons choisi de rester en Suisse, à la recherche d'informations pertinentes pour le développement de notre belle région. Un minitour de 4 jours s'est conclu par la rencontre avec une personnalité qui aime notre Commune et que nous chérissons tout autant, l'ancien Président de la Confédération Adolf Ogi. Formidable!

Le jeudi et vendredi: d'Aletsch-Aréna à Laax en passant par Andermatt

C'est jeudi, après la séance du Conseil, que nous sommes partis en minibus, pour la première destination: Aletsch-Aréna, ce joyau du tourisme. Le président de la Commune de Fiesch, Bruno Marguelisch, nous a accueilli et présenté le nouvel hub de transports publics, qui combine la gare



du train, le terminal de bus et la nouvelle télécabine pour Fiescheralp. Impressionnant! Puis, sur l'alpage, le directeur du tourisme, Valentin König, nous a détaillé le succès de la région, bâti sur des

paysages d'une grande beauté, des maisons traditionnelles, une conception cohérente d'un tourisme doux, basé sur la qualité. Nous avons même eu droit à une rencontre avec l'ancien champion du monde de ski Daniel Albrecht, qui nous a parlé de l'utilisation intelligente du bois indigène dans la construction des maisons.

Après une bonne nuit sur l'alpe, le trajet nous a emmené à Andermatt, ancienne forteresse fédérale, partiellement rachetée par Samih Sawiris, homme d'affaire Egyptien, qui l'a transformé en destination touristique. Sous les conseils avisés de Bernhard Russi, icône du ski Suisse, il y a construit le plus grand domaine skiable du pays. C'est dans le fameux hôtel THE CHEDI, que le président de la Commune, Peter Baumann, a évoqué ces investisseurs étrangers dont bénéficie la région, nous précisant toutefois que les autorités locales en gardaient bien le contrôle.

Nous visitons ensuite la Weisse Arena, première destination mondiale de freestyle, où nous rencontrons, par pur hasard, un professeur d'école d'Ayent avec toute sa famille, venu y passer ses vacances d'automne! Construit dans les années 70, par la famille Gurtner, Laax a fusionné avec Flims et Faleira pour devenir un pôle innovant du tourisme suisse et un lieu privilégié pour les teenagers. Par analogie avec Anzère, un parking souterrain donne accès direct à la place du village, aux immeubles alentour, aux remontées mécaniques et aux installations de loisir.



Le samedi, nous débutons par un parcours en train dans les gorges du Rhin, « Ruinaulta » en romanche, dans un décor naturel féérique où le fleuve s'est frayé un chemin dans la roche durant 10 000 ans.

Samedi : Du pays de Heidi, champion du monde des bons vins à Lucerne capitale de l'environnement

Maienfeld, capitale du Heidiland est devenu au fil des années une destination viticole, culturelle et touristique, basée sur le succès du film « HEIDI ». C'est Gian Carlo Casparis, directeur de Wine Tours of Switzerland, qui, nous emmène à la découverte du vin local. La qualité est exceptionnelle et les Valaisans que nous sommes ne peuvent qu'apprécier.



L'après-midi du samedi nous conduit ensuite à Lucerne où nous rencontrons Christoph Bättig, le chef du département environnement et mobilité de la ville, qui nous détaille les mesures prises, en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement. La ville dispose aujourd'hui, notamment, d'un réseau dense de pistes cyclables omniprésentes et développé depuis plus de 30 ans.

Dimanche : la rencontre avec ces chers Ogi

Sur le chemin du retour, nous traversons le Simmental, à la rencontre de Katrin et Adolf Ogi, avec qui nous partageons le repas de midi, sur les bords de l'Aar à Berne. L'ancien président de la confédération et son épouse nous rappellent leur attachement à Anzère où leur fille Caroline a travaillé et où dès les années 80, Adolf Ogi se rendait avec les membres de l'équipe suisse de ski. Il y a tissé de forts liens d'amitiés avec une partie d'entre nous.

Ce petit tour de Suisse a permis d'ouvrir nos horizons et de mieux nous connaître, entre membre du Conseil. Nos conjointes et conjoints, auxquels il a été demandé une participation financière, étaient également du voyage. La Suisse est un pays magnifique. Mais au retour à Ayent, nous nous disons que nous sommes, nous aussi, très gâtés!

Christian Savioz.

18 AGENDA



Parkings Anzère

Anzère dispose de plusieurs parkings gratuits de longue durée (Bellevue à Anzère Est, Route de Bonneville à Anzère Ouest, Chapelle, Bisse / tennis, Pralan, Avenir tous à Anzère Sud) et d'autres payants avec horodateurs équipés du système Parkingpay, qui permet le stationnement « sans argent liquide, ni ticket, ni souci » grâce à son l'application mobile.

Des autorisations longues durées sont disponibles pour les zones payantes, à commander à l'Office du Tourisme :

| | |
|---------------------|-----------|
| Semaine | CHF 50.- |
| 14 jours | CHF 100.- |
| 1 mois | CHF 170.- |
| Saison hiver | CHF 350.- |
| Saison été | CHF 150.- |
| Année | CHF 420.- |

Programme provisoire des manifestations

17 FÉVRIER

Carnaval St Romain – Préau

24 FÉVRIER

Golden Apple Trophy Domaine skiable

4 & 5 MARS

Championnats Suisses de Luge Les Rousses

11 MARS

Rallye du Gô - gourmand Anzère – Le Gô

11 MARS

Echo du Rawyl – concert Arbaz

18 & 19 MARS

Festival de Dingue - acrobaties
Pas de Maimbré

25 MARS

Anzère d'Antan 80 - rétro Domaine skiable

15 AVRIL

Marché des artisans St Romain

15 AVRIL

Union Instrumentale – concert St Romain

28 MAI

Fête de la Pentecôte Eglise de St Romain

8 JUIN

Fête Dieu St Romain

11 OU 25 JUIN

Ride the Alps - cyclisme Sion – Tseuzier

18 JUIN

Inalpe (à confirmer) Serin

15 JUILLET

Tour des Alpagnes - pédestres
Anzère – Les Rousses

16 JUILLET

Fête du bœuf Anzère

22 & 23 JUILLET

Course de Côte - automobile
St Romain – Anzère

1^{ER} AOÛT

Fête nationale Anzère

5 AOÛT

Tour des Stations - cyclisme Ayent – Anzère

19 AOÛT

Goût des Alpagnes - gourmand
Anzère – Tsalan – Duez – Serein

8 & 9 SEPTEMBRE

Fête villageoise Botyre

Quelques conseils pour économiser l'énergie

La Commune d'Ayent a pris des mesures pour économiser l'énergie, dans ses locaux ou dans l'espace public. Elle vous invite à en faire de même chez vous.

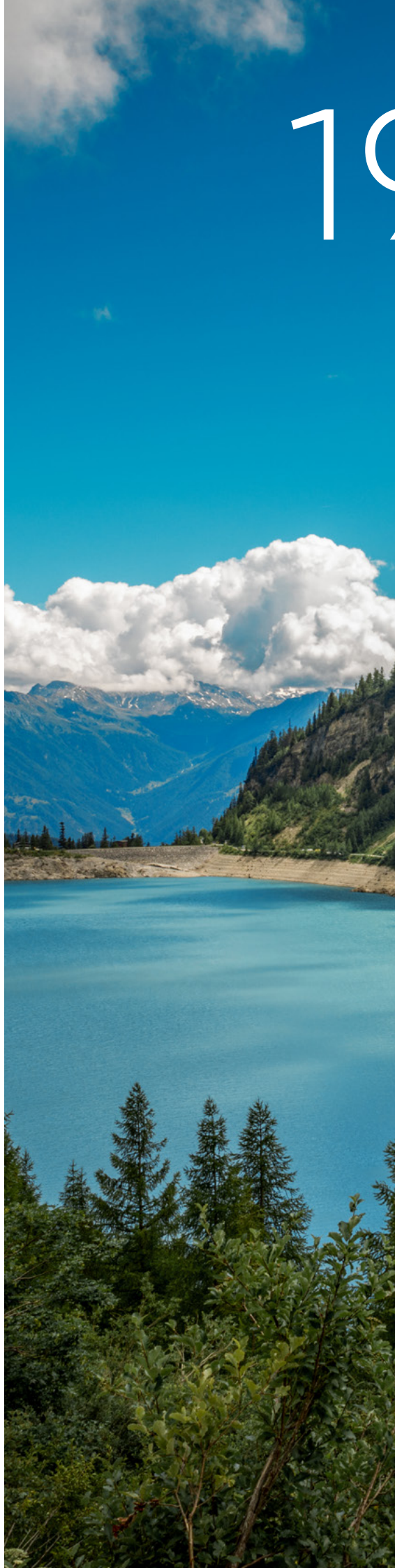
Pour les entreprises et commerces de la Commune

- Éteindre ou réduire l'éclairage des vitrines et enseignes après la fermeture des commerces ou, comme l'éclairage communal, de 23h00 à 05h30.
- Adapter les heures de fonctionnement des ventilations et du chauffage.

Trucs et astuces pour les ménages

- Comparer les étiquettes énergie avant tout achat.
- Radio, ordinateur, box télé-internet, Wi-Fi : Éteindre complètement les appareils électroniques, ou utiliser une multiprise avec commutateur d'arrêt.
- Mieux régler le chauffage et la vitesse des pompes de circulation
- Fermer les volets et les stores à la nuit tombée, pour garder la chaleur.
- Éteindre les lumières dans les locaux non occupés.
- Eau chaude: ne pas dépasser les 60°C au boiler.
- Installer des économiseurs d'eau pour les pommeaux de douches et les mitigeurs des lavabos.

19



IMPRESSUM

**Magazine édité par
la Commune d'Ayent**

Rédactrice

Romaine Jean

Textes

Christophe Beney, Mélanie Follonier,
Manuella Plaschy, Bertrand Savioz,
Christian Savioz

Photos

ATSA, Imprimex, Henri Guanzini,
Adrift Visuals, Nicolas Sedlatchek,
Yves Beaupain, Christian Savioz

**Graphisme et impression
par la maison Gessler SA**

